



Fédération Française de Tennis de table
Comité départemental Loire Haute-Loire



PV N°5 SAISON 2022-2023

Réunion du 09 mai 2023 à 18h30 au siège du Comité

Présents : Didier BERTHELEMY, Martine BERTHELEMY, Gérard DEVAUX, Simon GARNIER, Bernard GOUTAGNY, Michel NAYME, Jacques PERRIN, Emilie ROBERT (par téléphone), Ludovic SAGNOL

Excusés : Jean-Vincent FRERE, Évelyne COSTILHES, Lucas FERRET, Michel LAROERE

Assistent : Jérôme BESSET, Christine LATIERE, VARNIEU ALFANO Toni

Mot du Président

La prochaine réunion sportive de la Ligue est sur un Week-End de Championnat. Jacques PERRIN le déplore ! Les dirigeants sont aussi des joueurs.

Le prochain CDL sera le 20 mai au siège du Comité. Encore une date mal choisie (week-end de 4 jours de l'ascension) où Jacques ne pourra être présent.

Jacques a rencontré Jean-Luc GUILLOT sur les rencontres de ProB à Roanne. Ils ont évoqué les problèmes de trésorerie du club de Villars. Une aide financière de la Ligue pourrait être apportée au club. Le Comité a validé l'étalement de la dette.

On est à +14 licences (en plus) par rapport à la fin de l'année dernière. On est très en avance de date à date. On devrait terminer de +200 à +300 licences par rapport à la saison précédente. Ça fait plaisir de voir que le tennis de table repart à la hausse.

Le Comité est même en avance sur les licences « compétition ». Cela s'est senti dans toutes les compétitions organisées par le Comité, où le nombre de participants était à la hausse.

Le comptable du Comité, Lucas FERRET, arrête la comptabilité du Comité. Il va donc falloir trouver un autre comptable pour la saison prochaine.

Le calendrier de la saison prochaine a été envoyé à tous les Clubs.

Adrien MURGUES va remplacer Jérôme au mois de juin. Il aidera à l'organisation de nombreuses animations (PPP, Ping Tour, ...). Adrien fera 84h sur le mois de juin.



Finances

Deux clubs n'ont pas payé : Roche-la-Molière et Brivadois. La 3^{ème} facture sera reportée au plus tard possible de la saison (2^{ème} quinzaine de juin).

Mérites

Guy JOANNON, de Montrond-les-Bains, a été sélectionné pour le mérite du CDOS Loire.

Championnat Jeunes

Martine BERTHELEMY présente le bilan sur la participation au Championnat Jeunes :

148 équipes. 28 clubs de représentés.

50 équipes zone de Roanne, 65 équipes pour la zone sud et 33 équipes pour la plaine

3 équipes féminines cette saison, mais d'autres féminines dans des équipes garçons

Ce sont les minimes qui étaient le plus nombreux cette saison (57 équipes), puis les cadets (36 équipes)

On peut noter la présence d'une équipe minime de La Valla en Gier lors du dernier tour.

51 forfaits lors du dernier tour.

Les finales auront lieu à FEURS le 20 mai 2023.

Pour l'an prochain, on prévoit des modifications dans le règlement.

Compte-tenu du nombre important d'équipes, on pourrait peut-être envisager d'utiliser la salle Georges Puyet.

Demandes d'organisation

Le calendrier étant d'ores et déjà connu, les demandes d'organisation seront envoyées très prochainement aux clubs.



Critérium Fédéral

Certaines catégories jeunes joueront le samedi après-midi. Le club de Montrond-les-Bains, central, et avec deux salles, pourra de nouveau accueillir le CF : le samedi, dans la petite salle, avec certaines catégories jeunes. Et le dimanche pour toutes les autres catégories.

Championnat par équipes

Entre 3 et 5 équipes devraient descendre de régional. Il ne devrait donc pas trop y avoir d'incidence sur les descentes de départementales.

Penser à imprimer les diplômes à remettre le jour même pour prendre les photos. Le nom de l'équipe sera mis à la main. Ce sera plus « judicieux » qu'une remise en AG. Des coupes seront remises également le jour même.

Des passages de pratique seront effectués.

Les convocations pour les barrages seront envoyées prochainement, quand les résultats de la région seront connus.

Arbitrage

1) Trois points importants pour les barrages et les titres :

- Point n°1 :

La CDA demande à tous les présidents et correspondants de club d'être vigilants sur les points de règlement liés à ces journées particulières et les invite notamment à bien relire l'article 21 du règlement des championnats départementaux.

Concernant l'article 21.1, afin d'en faciliter la lecture et éviter les quiproquos, quelques exemples seront à rajouter sur la prochaine édition mais ils seront également communiqués avec la convocation envoyée aux clubs ayant des équipes concernées.

Article 21.1 "Un maximum de 2 joueurs ou joueuses non brûlé(e)s n'ayant pas de participations ou seulement une participation sur une journée dans cette équipe au cours de la phase pourront intégrer ces barrages et ces titres à condition que leurs points FFTT soient inférieurs ou égaux aux points du 2ème joueur présent"

Exemple : 2 joueurs ayant fait au moins 2 rencontres dans l'équipe (A et B) participent.

Joueur A = 700 points, Joueurs B = 650 points.

Dans ce cas, le joueur C et le joueur D devront avoir un nombre de points inférieur à 650 points.

Exemple 2 : 3 joueurs ayant fait au moins 2 rencontres dans l'équipe (A, B et C) participent, ayant respectivement 700, 650 et 600 points.

Dans ce cas, le joueur D devra avoir un nombre de points inférieur ou égal à 650 points.

- Point 2 :

La CDA attire l'attention des clubs car un nouveau point dans cet article 21 va être ajouté. Il sera évoqué dans le mail de convocation aux barrages.



Article 21.4

La participation aux barrages n'est pas obligatoire. Tout club déclarant forfait pour les barrages doit le faire par email à contact@comitett4243.fr avant le jeudi minuit précédant la compétition. Pour tout forfait de "dernière minute", le club devra prévenir le club adverse par téléphone et par email en mettant en copie le Comité. Il préviendra également le Juge-Arbitre de l'épreuve par téléphone.
En cas de forfait non prévenu pour les barrages, une amende de 100€ sera appliquée.

- Point 3 :

La CDA rappelle qu'il a été voté en début de saison qu'une pénalité de 30€ par tenue non conforme sur chaque tour/journée lors des barrages et des titres.

Si besoin, la tenue conforme est décrite dans l'article 11 du règlement.

2) Bilan des formations sur cette saison 2022-2023

L'équipe Formation de la CDA 42-43 n'a pas chômé cette saison non plus avec :

- 4 sessions de formation initiale AR (soit 21 stagiaires)

- 2 sessions de formation initiale JA1 (soit 15 stagiaires)

- 4 sessions de formation continue AR et JA1 (soit 39 licenciés avec des dates de fin de grade prolongées de 3 saisons).

Beaucoup de dates proposées pour le passage de pratiques mais peu de participants donc "seulement" 8 samedis après-midi pour superviser 11 stagiaires AR et 3 JA1.

Bon nombre de passages de pratiques sont programmés sur les barrages/titres du 03-04/06/2023 à l'inverse des barrages phase1-phase 2 où aucun stagiaire ne s'était inscrit.

Les factures pour les formations aux clubs concernées devraient leur parvenir sur le mois de mai.

3) Projections sur l'avenir :

La CDA fait son possible pour proposer un maximum de dates de formation mais entre les formations continues et les passages de pratiques à faire au plus tard dans la saison suivant la validation de la théorie, il est impossible de répondre à toutes les demandes.

La saison 2023-2024 sera la dernière saison d'Evelyne COSTILHES comme formatrice.

Chacun comprendra donc aisément que ce qui était compliqué de faire en étant deux formatrices sera encore plus compliqué avec une seule formatrice.

Intercomités

24-25-26 juin à la Roche-sur-Foron. Départ à 14h.

Minimes garçons : Mael ODOUARDS et Simon DERETS

Minimes filles : Angelina Varnieu Alfano et Mathilde Cornillon

Benjamins garçons : Odouard ROBIN – Quentin GAVET

Benjamins filles : Clémence DARMOND – Noémie BESSET



Poussins Garçons : BOYER, Leyton

Poussines : Nina VARNIEU ALFANO – Margot

Arbitre : Toni VARNIEU ALFANO

Coachs : Robin GARDON, Jérôme BESSET, Christine LATIERE (déléguée), Dominique BOYER, Adrien MURGUES, Simon GARNIER.

19 personnes à transporter : 1 Minibus + 2 voitures.

Tournoi féminin

7 filles inscrites. Un email a été envoyé à tous les joueurs la semaine dernière.

Les récompenses (bons d'achats) doivent être achetés sur Wack Sport.

Prévoir des coupes (1^{ère}) et médailles pour 2^{ème} de chaque tableau.

Développement

Les PPP à venir + les dates du Ping c'est la classe : à consulter sur <https://www.comitett4243.fr/ping-cest-la-classe/>

PROCHAINE REUNION : JEUDI 13 JUILLET 2023.

Elle n'aura pas lieu à la Maison des Sports, mais sera délocalisée.

